

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>4K FRANCE</u>					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>14 rue Auguste Bartholdi 78420 CARRIERES-SUR-SEINE</u>									
SIRET <u>8 0 5 2 1 1 1 5 8 0 0 0 2 9</u>									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
					Exercice N clos le <u>13/11/2025</u>				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	7 165	030	5 098	2 068		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	7 165	048	5 098	2 068		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	87 422	070		87 422		
		Autres * (3)	072	180 304	074		180 304		
	Valeurs mobilières de placement		080	404 308	082		404 308		
	Disponibilités		084	265 860	086		265 860		
	Charges constatées d'avance *		092	115	094		115		
	Total II		096	938 009	098		938 009		
	Total général (I + II)		110	945 175	112	5 098	940 077		
PASSIF							Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			2 000		
	Écarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126			200		
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131			1 310		
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136			105 371		
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142			108 881		
Provisions pour risques et charges			Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			551 779		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	14 813		69 619		
	Comptes courants d'associés			173			2 917		
	Autres dettes			175			206 882		
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176			831 197			
Total général (I + II + III)			180			940 077			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	20 930	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	25 096	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-5D

4K FRANCE

14 rue Auguste Bartholdi

78420 CARRIERES-SUR-SEINE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 940 077,24 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 105 370,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/05/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le Plan Comptable Général, est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La société a appliqué ce règlement pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ce règlement entraîne principalement :

- " une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- " la suppression des transferts de charges
- " une modernisation des états financiers
- " des reclassements de comptes sans impact économique
- " une nouvelle présentation des informations en annexe.

Conformément aux dispositions du règlement :

- " le changement constitue un changement de méthode comptable
- " l'application est rétrospective, sauf impossibilité pratique
- " les comptes comparatifs 2024 ont été retraités lorsque cela était possible

Les principaux impacts concernent des reclassements :

- " transfert de charges supprimés et reclassés en charges ou produits d'exploitation
- " éléments exceptionnels reclassés en résultat d'exploitation ou financier

Ces reclassements sont sans incidence sur le résultat net.

La nouvelle définition limite le résultat exceptionnel aux événements majeurs et inhabituels.

Pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat,

" les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice 2024 ont été présentés sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

" les cessions d'immobilisations ont été comptabilisées dans le résultat d'exploitation (prix de cession 757000 : 25 096€/ VNC 657000 : 25 240 € au 31 décembre 2025).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Créances

- " valorisées à leur valeur nominale
- " dépréciation pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

- " évaluées à leur valeur nominale

Valeurs Mobilières de Placement

- " figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Provisions

Constatées lorsque :

- " une obligation existe à la clôture
- " une sortie de ressources est probable
- " une estimation fiable est possible.

Passifs

- " dettes à leur valeur nominale
- " provisions selon estimation fiable

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ont été évaluées au 31 décembre 2025. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan pour 6 782.97€

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base le dernier salaire connu et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le coût des droits constitués est ensuite actualisé en fonction des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, d'une probabilité de départ à l'âge légal.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 165

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 155	20 930	31 920	7 165
Immobilisations financières				
TOTAL	18 155	20 930	31 920	7 165

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 5 098

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	5 573	6 204	6 679	5 098
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	5 573	6 204	6 679	5 098

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de bureau et informatique	3 848	2 405	1 443	3 ans
Mobilier	3 317	2 693	625	5 ans
TOTAL	7 165	5 098	2 068	

3.2 - Etat des créances = 267 841

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	267 841	267 841	
TOTAL	267 841	267 841	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 51 272

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	25 010
Autres créances	26 261
Disponibilités	
TOTAL	51 272

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 115**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	20,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	20,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 831 197

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 917	2 917		
Fournisseurs	551 779	551 779		
Dettes fiscales & sociales	69 619	69 619		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	206 882	206 882		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	831 197	831 197		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 577 778

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	372 246
Dettes fiscales & sociales	36 645
Autres dettes	168 888
TOTAL	577 778

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 681 426

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 879	0,59 %
Prestations de services	1 669 315	99,28 %
Produits des activités annexes	2 233	0,13 %
TOTAL	1 681 426	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 29 457

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	123 307	26 940	96 367
Résultat financier	11 521	2 517	9 004
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	134 828	29 457	105 371

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter;

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Autres informations complémentaires**

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ont été évaluées au 31 décembre 2025. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan pour 6 782.97€

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base le dernier salaire connu et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le coût des droits constitués est ensuite actualisé en fonction des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, d'une probabilité de départ à l'âge légal.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 51 272

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	25 010
Clients - factures a etablr(41810000000)	25 010
Fae Dijon Chambres part.2025	25 010
Autres créances :	26 261
Encaissement 6k callcenter(46780000000)	26 261
6k callcenter trevoux 03/25	16
6k callcenter trevoux 03/25	24
6k callcenter trevoux 03/25	24
6k callcenter trevoux 03/25	4
CALLCENTER DREUX 0425	82
CALLCENTER VILLEFRANCHE 0425	32
CALLCENTER TREVOUX 0425	176
CALLCENTER DREUX 0525	20
CALLCENTER DREUX 0525	27
CALLCENTER DREUX 0525	54
CALLCENTER DREUX 0525	31
CALLCENTER DREUX 0525	20
CALLCENTER DREUX 0525	7
CALLCENTER DREUX 0525	46
CALLCENTER DREUX 0525	4
CALLCENTER DREUX 0525	23
CALLCENTER DREUX 0525	10
CALLCENTER TREVOUX 0525	676
CALLCENTER DREUX 0625	23
CALLCENTER DREUX 0625	18
CALLCENTER DREUX 0625	11
CALLCENTER DREUX 0625	20
CALLCENTER DREUX 0625	15
CALLCENTER DREUX 0625	23
CALLCENTER DREUX 0625	29
CALLCENTER DREUX 0625	8
CALLCENTER DREUX 0625	16
CALLCENTER DREUX 0625	78
CALLCENTER DREUX 0625	44
CALLCENTER DREUX 0625	27
CALLCENTER ROANNE 0625	270
CALLCENTER TREVOUX 0625	874
CALLCENTER SOISSON 0625	96
CALLCENTER TREVOUX 0725	824
CALLCENTER SOISSON 0725	82
Callcenter Roanne 07/25	717

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

Callcenter Dreux 07/25	123
CALLCENTER VILLEFRANCHE 0725	9
CALLCENTER ROANNE 08/25	294
CALLCENTER Dreux 08/25	232
CALLCENTER TREVoux 0825	576
CALLCENTER SOISSON 0825	307
CALLCENTER Dreux 09/25	334
CALLCENTER Roanne 09/25	550
CALLCENTER SOISSON 095	204
CALLCENTER TREVoux 0925	1 062
CALLCENTER SOISSON 1025	403
CALLCENTER TREVoux 1025	1 092
CALLCENTER DREUX 1025	648
CALLCENTER VILLEFRANCHE1025	20
CALLCENTER ROANNE 1025	644
CALLCENTER DIJON1025	1 006
CALLCENTER TREVoux 1125	736
CALLCENTER DREUX 1125	1 108
CALLCENTER ROANNE 1125	1 636
CALLCENTER SOISSONS 1125	365
CALLCENTER DIJON1125	1 798
CALLCENTER TREVoux 1225	1 068
CALLCENTER Dreux 1225	1 016
CALLCENTER ROANNE 1225	4 677
CALLCENTER SOISSON 1225	352
CALLCENTER DIJON 1225	1 552
TOTAL	51 272

8.2 - Charges constatées d'avance = 115

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	115
CCA Ingecico 01/1-13/03/25	79
CCA Ingecico 01/1-6/03/25	36
TOTAL	115

8.3 - Charges à payer = 577 778

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	372 246
Fournisseurs(40810000000)	372 246
Fnp vesinet	6 228
Fnp beclere	1 104
FNP REDEVANCE MAULEON 2-3-4T24	3 772
FNP DEPOT DES COMPTES	298
Fnp Juridique	828
Fnp Dépôt des comptes	151
Fnp Lagardère -10-11-12/25	8 900

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

	Fnp Mauléon 4t25	1 400
	Fnp Dreux 4t25	8 250
	Fnp Redevance Trevoux 25	18 004
	Fnp Redevance Jura 25	29 863
	Fnp Redevance Vichy	45 913
	Fnp Redevance Dijon	137 987
	Fnp Redevance Abbeville	21 482
	Fnp Redevance Perrin	10 000
	Fnp Redevance Villefrance	19 014
	Fnp redevance Roanne 2s25	24 186
	Fnp redevance Soisson	14 574
	Fnp redevance Avicenne 2024	3 171
	Fnp redevance Bicetre 2024	4 529
	Fnp redevance Beclere 2024	2 390
	Fnp redevance brousse 2024	2 462
	Fnp 6k commission	3 151
	Fnp Havistelai frais	3 018
	Fnp Havistelia assurance	1 571
Dettes fiscales et sociales :		36 645
	Autres charges a payer(42860000000)	19 038
	Prov. congés à payer	19 038
	Autres charges a payer(43860000000)	16 501
	Prov.april Mutuelle 2024	7 094
	Prov.april Mutuelle 2025	4 651
	Prov. chges/congés à payer	4 756
	Cap taxe apprentissage(44862000000)	320
	sal 01.24	36
	SALAIRES 02-24	33
	SALAIRE 03-24	44
	SALAIRE 04-24	32
	SALAIRE 05-24	42
	SALAIRE 06-24	33
	SALAIRE 07-24	28
	SALAIRE 08-24	29
	Salaires 09-24	26
	Salaire 10-24	28
	Salaires 11-24	30
	Salaires 12-24	26
	TA 2024	-385
	Salaires 01-25	26
	Salaires 02-25	32
	Salaires 03-25	24
	Salaires 04-25	26
	Salaires 05-25	26
	Salaires 06-25	25
	SALAIRES 07/25	22
	SALAIRES 0825	32
	SALAIRES 0925	27

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

	SALAIRES 10/25	27
	SALAIRES 11/25	27
	SALAIRES 12/25	26
	Cap formation continue(44863000000)	786
	SALAIRES 01/22	1
	SALAIRES 02/22	1
	SALAIRES 03/22	1
	SALAIRES 04/22	1
	SALAIRES 05/22	1
	SALAIRES 06/22	1
	SALAIRES 07/22	1
	SALAIRES 08/22	2
	SALAIRES 08/22	2
	SALAIRES 09/22	1
	SALAIRES 10/22	2
	SALAIRES 11/22	2
	SALAIRES 12/22	3
	SALAIRES 12/22	2
	Salaires 01/23	3
	Salaires 01/23	150
	Salaires 02/23	4
	Salaires 03/23	6
	Salaires 04/23	3
	Salaires 05/23	4
	Salaires 06/23	4
	Salaire 07/23	5
	Salaire 08/23	6
	Salaire 09/23	6
	Salaire 10/23	7
	Salaire 11/23	8
	Salaire 12/23	9
	sal 01.24	150
	Salaires 01-25	14
	Salaires 01-25	150
	Salaires 02-25	18
	Salaires 02-25	0
	Salaires 03-25	13
	Salaires 03-25	7
	Salaires 04-25	14
	Salaires 04-25	7
	Salaires 05-25	14
	Salaires 05-25	8
	Salaires 06-25	7
	Salaires 06-25	14
	SALAIRES 07/25	7
	SALAIRES 07/25	13
	SALAIRES 08/25	9
	SALAIRES 08/25	18

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

	SALAIRES 0925	8
	SALAIRES 0925	15
	SALAIRES 10/25	8
	SALAIRES 10/25	15
	SALAIRES 1125	2
	SALAIRES 1125	15
	SALAIRES 1225	7
	SALAIRES 1225	15
Autres dettes :		168 888
	5k france(46820000000)	7 822
	5K France	7 822
	Encaissement cochin(46845000000)	36 687
	Encaissement Coching depuis 04/24	36 687
	Encaissement avicenne 04/24(46860000000)	55 555
	Encaissement Avicenne 04/24	55 555
	Encaissement brousse(46865000000)	55 622
	Encaissement Brousse depuis 04/24	55 622
	Encaissement gonesse(46877000000)	8 805
	Encaissement Gonesse	8 805
	Divers(46878000000)	3 111
	DIVERS	3 111
	Encaissement anger(46878100000)	1 285
	ENCAISSEMENT ANGER	1 285
	TOTAL	577 778

4 K FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 €

Siège Social : 14 rue Auguste Bartholdi
78420 CARRIERES SUR SEINE

805 211 158 RCS VERSAILLES

--=o0o=--

AFFECTATION DU RESULTAT

Texte de la résolution votée

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 MARS 2026

L’assemblée Générale des actionnaires statuant sur l’emploi du bénéfice net de l’exercice s’élevant à 105 370,94 € décide de l’affecter à la Réserve Générale qui passera de 1 309,73 € à 106 680,67 €.

En application de l’article 243 Bis du Code Général des Impôts, vous trouverez ci-dessous le tableau des distributions réalisées, au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Assemblée Générale	Distribution	Distribution éligible à la réfaction de 40% (sur option à compter du 01/01/2018)
	10/04/2024	50 000 €	/
31/12/2023	21/06/2024	/	/
31/12/2024	16/06/2025	231 000 €	/
	10/04/2026	45 000 €	
31/12/2025	19/03/2026	/	/

Pour copie certifiée conforme

SASU HAVISTELIA, Présidente
Représentée par Monsieur Marc GERMAIN

DocuSigned by:

5D79542CE0FB468...